Zeitschrift: Revue économique Suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 77 (1997)

Heft: 1

Artikel: "Happening"

Autor: Fabarez, Alain

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889292

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



PENING"

Le premier week-end
de mars a marqué une
nouvelle étape
quant à la question des
fonds juifs.

Pour bien comprendre cette évolution, il faut se rappeler et mettre en perspective la genèse et le déroulement de ce que l'on est bien forcé d'appeler un « bappening ».



Alain Fabarez

Directeur du quotidien économique suisse « L'Agefi », Lausanne Première période: « découverte » de la politique suivie par la Suisse pendant et après la Seconde Guerre mondiale. Attaques en règle du sénateur américain Alfonso d'Amato et de certaines organisations juives.

Deuxième période : effarement et effacement du côté suisse, que ce soit au niveau politique ou financier.

Troisième période: face à la violence des attaques et à l'immense danger qui en découle pour la Suisse, à la fois d'image et financier, « riposte » en ordre dispersé, sans aucune cohérence. Et, fait particulier à l'Helvétie, des forces politiques internes, que l'on peut regrouper sous le vocable « gauche dogmatique », ont repris le flambeau pour amplifier l'écho, à l'intérieur du pays comme à l'extérieur.

Quatrième période: la prise en compte par nos édiles et l'opinion publique de la réalité historique. Réalité historique mise en exergue, après d'autres, par Christoph Blocher, le 1^{er} mars à Zurich. Ce discours n'est finalement mais on pouvait s'en douter que le reflet de l'opinion publique. Les sondages le montrent, la nouvelle popu-

larité de Jean-Pascal Delamuraz, que l'on peut résumer ainsi, l'atteste tout autant : certes, nos aînés n'ont été ni généreux, ni très moraux ; souvent cassants, et d'une rigidité de mauvais aloi. Mais, globalement, ils se devaient avant tout de survivre au milieu d'une Europe à feu et à sang, sous la botte nazie. Et dire que la Suisse n'a rien fait ensuite, même si c'était trop peu, est un déni de vérité.

Face à l'objectivation de la situation, nous avons donc commencé à

travailler dans l'ordre et la réflexion. Les banques ont fait un geste. Et le Conseil fédéral a refait surface. La décision du chef des Finances de New York, Carl McCall, de lever les sanctions contre les banques suisses, les réactions des organisations juives ces derniers jours, l'accord entre l'organe de surveillance des banques de l'Etat de New York et la Commission fédérale des banques ouvrant aux Américains l'accès à des documents sur les fonds en déshérence depuis 1945, montrent que nous sommes sur la bonne voie. Le voyage de Thomas Borer à New York, explicitant nos positions devant un parterre de dignitaires juifs et celui, prochainement, du président de la Confédération, permettent de dédramatiser la situation. Certes, le feu n'est pas éteint ; il est seulement sous contrôle.

D'un autre côté, les organisations juives responsables commencent à s'inquiéter de l'antisémitisme que pourraient recréer des positions trop tranchées sur ce sujet. Et commencent à se demander si elles ne sont pas manipulées par des groupes d'intérêts aux

intentions uniquement financières, visant non à rabaisser et à casser la Suisse, mais, plus prosaïquement, sa place financière et ses banques.

Autant de facteurs qui prêchent pour des retours « au calme ». De plus, la décision du Conseil fédéral de créer une fondation regroupant 7 milliards de francs suisses, dont

une centaine de millions seront débloqués très rapidement à travers la Banque nationale suisse, fondation destinée non seulement aux victimes de l'holocauste, mais à tous ceux qui sont persécutés ou dans le besoin à travers le monde, va permettre à la Suisse de redorer son blason.

"Les organisations juives responsables commencent à se demander si elles ne sont pas

manipulées..."

26